



Monsieur mon frere,

Vous ayant escrit d'uant hier de meors  
au parauant je ne vous feray mot que pour  
souuerds contenturs a ces lettres ci jointes. Mon  
sieur Bylant ma dit de vous auoir eues d'autres  
lettres. J'auray soin particulier de vous prompts  
ment sans tenir es que me tumbera sur les  
mains pour vous. Les sorts que je sçay quil  
ne sera point besoind de chercher d'autres l'edres  
es que la misera a celles quil vous plaira escrire  
a Madams la Princesse. Si vous trouuez bon que  
je sollicite le payement des quinze contfranes, me  
mandant vostre volonte je ne faudray de luy  
complir, desirant de vous tesmoigner entout ce que  
me sera possible, que je ne souhaite rien plus que  
l'honneur de vos bonnes graces, et vous rendre  
tout le seruice que seauit de seruir.

Monsieur mon frere,

Tout se porte bien chez vous.  
Maffemo vous baise les mains &  
ma petite Estienne. Vre frere set de  
retour de Hollande, mais je n'ay  
pas de nouvelles.

Le 25 feulst 1637. a la Haye

Vostre tres humble  
& tres obessant

seruiteur & frere  
J. de Witt



*[Faint, illegible handwritten text in Dutch, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is written in a cursive script and is mostly obscured by the paper's texture and fading.]*



